

Annexe 2 - Prestations en nature valorisées

A titre d'information pour l'année 2024 les organismes listés dans le tableau suivant ont bénéficié de différentes aides en nature de la Bordeaux Métropole tel qu'indiqué dans la colonne « Prestations en nature valorisées en € ».

Ce montant ne sera définitivement consolidé que dans le cadre du Compte financier unique 2026 au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2026 et de leur valorisation actualisée.

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2024	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION EMMAUS AQUITAINE BX FONDATEUR ABBE PIERRE	3 150